

Premières mentions du Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1802) (Squamata, Sauria, Lacertidae) dans la vallée de la Truyère (Massif central, France)

par

Gilles POTTIER⁽¹⁾, Jean-Louis RAPIN^(2,3) & Samuel TALHOËT⁽³⁾

⁽¹⁾ Nature Midi-Pyrénées, Comité local des Hautes-Pyrénées
20 rue des Thermes, 65200 Bagnères-de-Bigorre
g.pottier@naturemp.org

⁽²⁾ Le Mas, 12140 Le Fel
jeanlouis.rapin@nordnet.fr

⁽³⁾ Ligue de Protection des Oiseaux de l'Aveyron
10 rue des Coquelicots, 12850 Onet-le-Château
samuel.talhoet@lpo.fr

Résumé – Le Lézard ocellé *Timon lepidus* est pour la première fois signalé de localités de la vallée de la Truyère, un affluent de la rive droite du Lot. Il s'agit, en l'état actuel des connaissances, des mentions les plus internes au massif du Cantal. Ces localités nouvelles représentent également les points les plus nordiques connus pour cette espèce dans le département de l'Aveyron (région Midi-Pyrénées).

Mots-clés : Lézard ocellé, Massif central, Truyère, Aveyron, répartition.

Summary – **First sightings of the Ocellated lizard *Timon lepidus* (Daudin, 1802) (Squamata, Sauria, Lacertidae) in the Truyère valley (Massif central, France)**. The Ocellated lizard *Timon lepidus* was sighted for the first time in the Truyère valley, a right bank tributary of the Lot river. It is, according to current knowledge, the most internal sightings in the Cantal mountains. This new localities also represents the most northern known points for this species in the Aveyron Département (Midi-Pyrenees region).

Key-words: Ocellated lizard, Massif Central, Truyère, Aveyron, distribution.

I. INTRODUCTION

Le Lézard ocellé *Timon lepidus* (Daudin, 1802) est un taxon ibéro-occitan dont l'aire de répartition intéresse la majeure partie de la péninsule Ibérique (Espagne, Portugal et sud de l'Andorre) (Mateo 2002), la moitié sud de la France (Lescure & De Massary 2012) et l'extrême nord-ouest de l'Italie (Ferri & Salvidio 2006). Distribuée de façon pratiquement continue dans les départements qui bordent la mer Méditerranée en France, cette espèce est plus localisée dans le sud-ouest de l'hexagone où quelques ensembles de populations relictuelles se rencontrent en régions Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin, Auvergne et Midi-Pyrénées (Cheylan *et al.* 2012). Dans cette dernière région, six départements sur huit sont concernés par la présence de ce lézard : l'Ariège (quelques populations sur l'axe Plantaurel-Petites Pyrénées), l'Aveyron (deux noyaux de présence, un au sud et un au nord), la Haute-Garonne

(une seule localité connue, dans les Petites Pyrénées), le Lot (important peuplement, sur la majeure partie du territoire), le Tarn (quelques populations dans le nord-ouest, le centre-est et le sud) et le Tarn-et-Garonne (noyau dans l'est et quelques populations sur la marge nord, en continuité avec le peuplement du Lot) (Pottier *et al.* 2008).

Les deux noyaux de présence connus en Aveyron sont assez distants l'un de l'autre :

– Au sud du département, où il existe d'assez nombreuses zones favorables, l'espèce occupe la vallée du Tarn et diverses vallées affluentes, en rive gauche principalement (Jonte, Dourbie, Dourdou, Rance).

– Au nord du département, quelques rares populations seulement sont connues dans la vallée de l'Aveyron, en rive droite : en effet, bien que la présence de l'espèce soit avérée plus en aval dans cette dernière (depuis les environs de Villefranche-de-Rouergue en Aveyron jusqu'aux environs de Penne, dans l'extrême nord-ouest du département du Tarn), il existe actuellement un important hiatus de répartition entre les populations des environs de Rodez et celles des environs de Villefranche-de-Rouergue. Les localités connues en nord Aveyron sont donc en fait surtout concentrées dans les vallées du Lot (principalement à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère : une seule localité est aujourd'hui connue à l'amont, sur la commune d'Estaing) et du Dourdou, un affluent de la rive gauche du Lot (il existe deux rivières nommées « Dourdou » en Aveyron) (Pottier *et al.* 2008, Geniez & Cheylan 2012). L'espèce n'ayant à notre connaissance jamais été signalée dans la vallée de la Truyère, important affluent de la rive droite du Lot qui conflue avec ce dernier à Entraygues-sur-Truyère, nous signalons ici deux observations qui y ont été effectuées en deux points distincts au printemps 2014, dans le cadre de l'actuel « Plan National d'Actions en faveur du Lézard ocellé » (action n° 8 : « Réaliser des compléments d'inventaire »).

II. LOCALITÉS D'OBSERVATION

A. Localité n° 1 : hameau de La Roque, commune de Saint-Hippolyte

L'un de nous (J.L.R.) ayant recueilli le témoignage oral d'un habitant du hameau de La Roque (commune de Saint Hippolyte, environ 9 km au nord d'Entraygues-sur-Truyère) faisant état de l'observation à cet endroit d'un grand lézard dont la description correspondait à celle d'un Lézard ocellé (Roger Malpel, comm. pers.), nous avons effectué une première visite du site le 02 juin 2013, sans y observer l'espèce (J.L.R. & G.P.). Les conditions météorologiques étant alors défavorables (temps couvert, froid excessif), ce résultat négatif était évidemment non significatif. Aucun Lézard ocellé ne nous a ensuite été signalé de cet endroit, malgré la mise en place d'un petit réseau d'informateurs locaux. Dans la mesure où le site est aujourd'hui peu favorable à l'espèce (environnement jadis ouvert, mais devenu enfriché et boisé), nous craignons son extinction locale, compte-tenu du caractère manifestement très isolé de l'éventuelle population concernée, probablement réduite à un effectif très faible. Toutefois, une seconde visite effectuée par l'un de nous (G.P.) le 23 mai 2014 par conditions météorologiques optimales (passage froid et pluvieux la veille, premières heures de soleil en matinée après une nuit très fraîche) a finalement permis d'observer et de photographier deux femelles adultes en héliothermie de 09 h 00 à 10 h 30 (heure locale), dans le hameau même, vers 540 m d'altitude (Fig. 1 et Fig. 2). Ces deux individus ne présentaient pas de particularité phénotypique notable, mis à part un faible nombre de taches bleues (n° 1) et une teinte de fond plutôt sombre (n° 2).

B. Localité n° 2 : hameau d'Izaguette, commune de Saint-Hippolyte

Le 03 juin 2014, en mission ornithologique, l'un de nous (S.T.) circule en automobile à hauteur du hameau d'Izaguette (alt. 325 m environ), lorsqu'il observe un grand lézard semblable à un Lézard ocellé se réfugiant dans une cavité proche de la route. Souhaitant l'identifier avec certitude, il fait demi-tour, stoppe son véhicule et opère un affût durant quelques minutes, à proche distance (5 m). Un mâle adulte de Lézard ocellé ne tarde pas à ressortir de la cavité. L'observateur n'a pas relevé de singularité concernant l'aspect externe de cet individu.

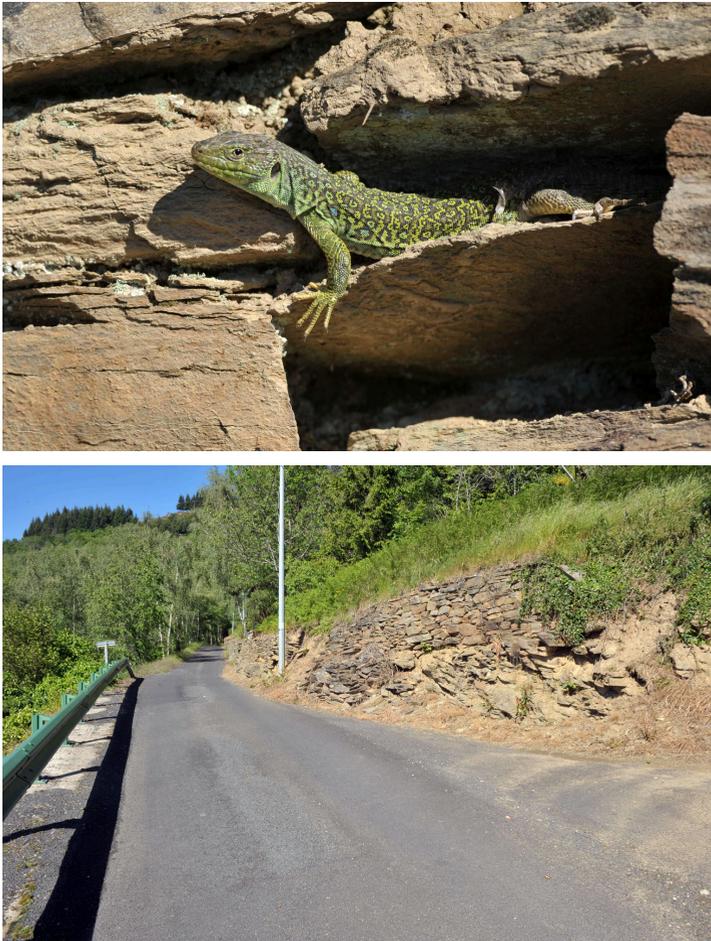


Figure 1 : (A) *Timon lepidus*. Femelle adulte n° 1 [en haut] et (B) son habitat (muret de pierres) [en bas] au hameau de La Roque, commune de Saint-Hippolyte, alt. 540 m, le 23 mai 2014. Notez le caractère forestier de l'environnement. Photos : Gilles Pottier.

Figure 1: (A) *Timon lepidus*. Adult female no 1 [top] and (B) its habitat (stonewall) [below] at La Roque, Saint-Hippolyte, 540 m a.s.l., May 23rd 2014. Note the forest landscape. Pictures: Gilles Pottier.

Situé non loin du hameau de La Roque (2 km environ au S-SO) à une altitude sensiblement moins élevée, le hameau d'Izaguette se trouve également en rive droite de la Truyère, mais au bord même de la rivière. Le contexte paysager est comparable à celui de La Roque, c'est à dire plutôt forestier et fermé, le hameau et ses environs immédiats présentant cependant une mosaïque de milieux ouverts anthropiques (jardins, prairies, lopins de vigne...).



Figures 2 : (A) *Timon lepidus*. Femelle adulte n° 2 [en haut] et (B) son habitat (pelouse avec petits murets de pierres) [en bas]. Hameau de La Roque, commune de Saint-Hippolyte, alt. 535 m, le 23 mai 2014. Photos : Gilles Pottier.

Figures 2: (A.) *Timon lepidus*. Adult female no 2 [top] and (B) its habitat (lawn area with little stone-walls) [below]. Hamlet of La Roque, municipality of Saint-Hippolyte–Aveyron Département (France). 535 m a.s.l., May 23rd 2014. Pictures: Gilles Pottier.

III. DISCUSSION

Ces localités nouvelles sont les plus intra-montagnardes connues dans le massif du Cantal au sens orographique. En effet, les quelques populations de Lézard ocellé inventoriées jusqu'à présent dans le Cantal administratif, rive droite de la vallée du Lot entre Entraygues-

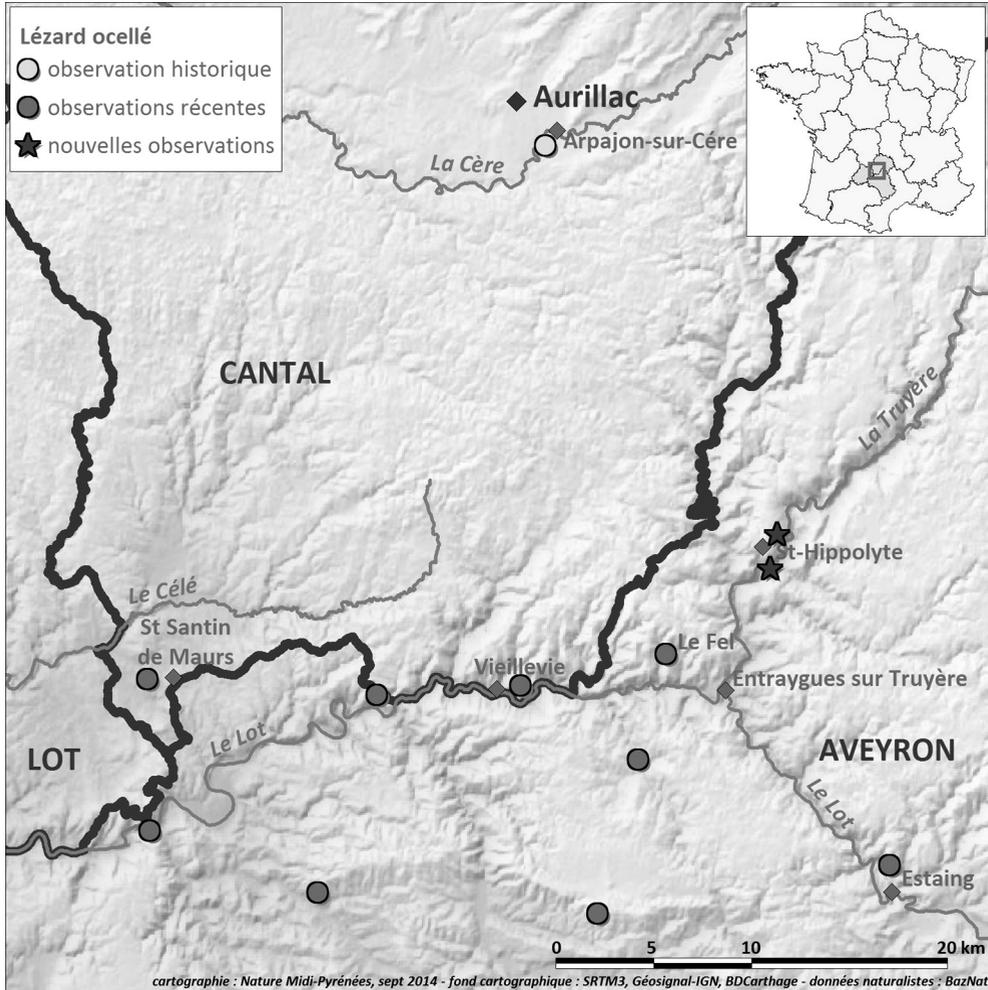


Figure 3 : Situation géographique des localités nouvelles de La Roque et d’Izaguette par rapport aux signalements les plus proches. Étoiles : localités nouvelles de La Roque et d’Izaguette, vallée de la Truyère (Aveyron) (présente note) ; Cercle gris pâle : mention ancienne de Marty (1900) à Arpajon-sur-Cère (Cantal) ; Cercles gris foncé : mentions contemporaines les plus proches, dont celle de Brugière (1987) à Saint-Santin-de-Maurs (Cantal), régulièrement actualisée.

Figure 3: Geographical situation of the new sightings compared to closer known sightings. Stars: new sightings of La Roque and Izaguette, Truyère’s valley (Aveyron) (this paper); Light grey circle: Marty’s old sighting (1900) at Arpajon-sur-Cère (Cantal); Dark grey circles: contemporary closer sightings, including those of Brugière (1987) at Saint-Santin-de-Maurs (Cantal), still valuable nowadays.

sur-Truyère (Aveyron) et Figeac (Lot), sont situées bien plus au sud-ouest, en situation plus périphérique. C'est typiquement le cas de la localité bien connue du Puech de Gratacap (alt. 358 m) à Saint-Santin-de-Maurs, originellement signalée par Brugière (1987) et où l'espèce est encore observée de nos jours (obs. Hervé Christophe et Samuel Gagnier le 15/04/2011, obs. Alexandre Teynié le 16/05/2011 par ex.) (ONEM 2011), mais c'est aussi le cas des diverses localités mitoyennes du département de l'Aveyron à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (commune de Vieillevie, alt. 215 m, obs. H. Christophe et S. Gagnier le 22/06/2011) (BIOME 2011). Le hameau de La Roque, situé, rappelons-le, entre 500 m et 600 m d'altitude, est encadré par des reliefs élevés au climat rigoureux (contreforts des plateaux du Carladez et de la Viadène) et relève d'un contexte sensiblement différent, plus « auvergnat » au sens climatologique du terme. À n'en pas douter, le Lézard ocellé doit ici son existence au micro-climat d'abri offert par la profonde vallée de la Truyère et au semis dispersé de bois clairs et landes acidiclinales xéro-thermophiles qu'elle lui offre encore. Les populations les plus proches, qui matérialisaient auparavant la limite nord connue de l'espèce en Aveyron, sont situées une grosse dizaine de kilomètres au sud-sud-ouest, sur la commune de Le Fel, en rive droite du Lot (aval immédiat d'Entraygues-sur-Truyère) (Fig. 3). Il est cependant très probable qu'il en existe quelques unes entre Le Fel et Izaguet / La Roque, diverses zones de la rive droite de la Truyère présentant des habitats théoriquement fréquentés par l'espèce (affleurements rocheux, petites vignes et jardins en terrasses avec murets...). Nous y mènerons des recherches.

Si le secteur du Fel est aujourd'hui encore très favorable au Lézard ocellé de par son caractère ouvert ou semi-ouvert sur une vaste superficie, il n'en est pas de même de la rive droite de la Truyère, globalement très boisée ou enfrichée. Les populations découvertes apparaissent donc peu étendues et composées d'un effectif réduit. Plus en amont dans cette même vallée, l'espèce pourrait encore exister sur la colline du château de Vallon et ses environs, qui offrent des milieux semblables à ceux fréquentés à l'aval. L'altitude croissant progressivement à mesure qu'on remonte le cours de la Truyère, les zones climatiquement propices à *T. lepidus* s'y font plus rares. Mais il convient d'insister sur le fait que les versants de cette vallée (surtout celui rive droite), bénéficient par endroits, en fonction de leur orientation et du degré d'affleurement de la roche mère, d'un micro-climat édapho-topographique très singulier, peu comparable au rude climat qui sévit sur les plateaux entaillés par la rivière et ses affluents. Des découvertes jusque vers la confluence avec la Bromme (affluent de la rive droite), à l'amont du site de Vallon, n'apparaissent donc pas impossibles (site du Brézou...). Plus bas, diverses vallées affluentes (Goul, Selves...) offrent *de visu* des habitats favorables, jusque dans le département du Cantal en ce qui concerne le Goul.

IV. CONCLUSION

On ne peut que s'étonner de la capacité qu'a le Lézard ocellé à subsister localement sous forme de petites populations isolées, représentant à n'en pas douter le stade ultime d'un processus de réduction et de fragmentation de son aire de répartition. La mention ancienne de Marty (1900) au pont d'Arpajon-sur-Cère (vallée de la Cère au sud d'Aurillac, département du Cantal, 22 km au N-NO de La Roque) (Fig. 3), souvent considérée suspicieusement, mérite donc d'être réexaminée à la lumière de la chronologie climatique du Cantal et des pratiques agro-pastorales induites lors des derniers siècles (pâturage ovin et caprin, viticul-

ture...) : elle est située à une altitude peu élevée (600 m) et la présence passée de l'espèce n'y apparaît pas improbable puisque la vallée de la Cère est, comme la vallée de la Truyère, affluente d'une vallée occupée par le Lézard ocellé plus en aval (Lot dans le cas de la Truyère, Dordogne dans le cas de la Cère). Évidemment, l'hypothèse d'un transport (accidentel ou intentionnel) depuis la vallée du Lot ou de la Truyère n'est pas à exclure pour autant. Quoiqu'il en soit, en admettant l'existence d'une aire de répartition locale bien plus étendue il y a environ un siècle, ce qui apparaît certain lorsqu'on confronte la distribution actuelle de l'espèce et l'évolution du paysage (reboisement) dans ces vallées sur ce même laps de temps, nous avons encore des efforts à faire pour obtenir une vision contemporaine réaliste de la répartition du Lézard ocellé aux confins du Cantal et de l'Aveyron : les petites surfaces d'habitats favorables susceptibles d'héberger des populations relictuelles y sont nombreuses (hameaux avec lopins de vigne et jardins en terrasses bien exposés, au premier chef) et l'expérience prouve clairement que des surprises sont à attendre. Toutes les personnes intéressées par l'histoire naturelle de ce fascinant saurien sont donc invitées à nous transmettre leurs observations, accompagnées de préférence d'une photographie permettant une homologation instantanée. Signalons que les vieux cimetières convenablement exposés sont systématiquement fréquentés par le Lézard ocellé dans les zones de présence relictuelle, où ils offrent une détectabilité de l'espèce très supérieure aux milieux « naturels » environnants (dans lesquels, souvent, aucun individu n'est observé...). Enfin, insistons fortement sur le fait que ce lézard, bien qu'il soit de grande taille, passe fréquemment inaperçu si on ne le recherche pas activement, notamment dans le cas de populations isolées aux effectifs réduits. L'un de nous (S.T.), bien que fréquentant périodiquement cette vallée depuis une dizaine d'années environ, n'y avait jamais observé l'espèce auparavant. Gageons que le Lézard ocellé serait signalé depuis longtemps de la vallée de la Truyère si des herpétologistes y avaient mené des recherches spécifiques dans le passé.

Remerciements – Nous adressons nos plus vifs remerciements à Monsieur Roger Malpel (Entraygues-sur-Truyère) pour son précieux témoignage. Nous remercions aussi Samuel Danflous pour la traduction anglaise du résumé, Lucienne Weber pour la réalisation de la carte et trois relecteurs grâce auxquels cette note a pu gagner en qualité : Claude-Pierre Guillaume, Jean Nicolas et Alexandre Teynié.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BIOME observation des espaces naturels 2011 – Confirmation de la présence du Lézard ocellé dans la vallée du Lot / territoire du Cantal. [En ligne] <http://biome.over-blog.fr/article-confirmation-de-la-presence-du-lezard-ocelle-dans-la-vallee-du-lot-territoire-du-cantal-77501138.html> (consulté le 09/09/2014).
- Brugière D. 1987 – Le Lézard ocellé dans le département du Cantal. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 44: 6-7.
- Cheylan M., Grillet P., Pottier G. & Grisser P. 2012 – *Timon lepidus* (Daudin, 1802), Lézard ocellé. In Lescure J. & De Massary J.-C. (coord.), Atlas des amphibiens et reptiles de France, pp. 194-195. Publications scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle / éd. Biotope. 272 p.
- Ferri V. & Salvidio S. 2006 – *Timon lepidus* (Daudin, 1802). In Sindaco R., Doria G., Razzetti E. & Bernini F. (éds), Atlante degli Anfibi e dei Rettili d'Italia / Atlas of Italian Amphibians and Reptiles, pp. 498-503. Societas Herpetologica Italica - Edizioni Polistampa. Firenze. 792 p.
- Geniez P. & Cheylan M. 2012 – Les amphibiens et les reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. Atlas biogéographique. Biotope, Mèze / Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris. Coll. Inventaires et biodiversité. 448 p.

Marty P. 1900 – Le Lézard ocellé (*Lacerta ocellata*) Daud. dans le Cantal. *La Feuille des jeunes naturalistes. Revue mensuelle d'histoire naturelle*. 4^e sér., 31^e année, 361: 27.

Mateo J.A. 2002 – *Lacerta lepida* Daudin, 1802. In Pleguezuelos J.M., Márquez R. & Lizana M. (éds), Atlas y Libro Rojo de los Anfibios y Reptiles de España, pp. 225-227. Dirección general de Conservación de la Naturaleza – Asociación Herpetológica Española, Madrid. 587 p.

ONEM (Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens) 2011 – Enquête Lézard ocellé. Cartographie dynamique 2011. [En ligne] <http://www.onem-france.org/lezard-ocelle/wakka.php?wiki=Carto2011> (Consulté le 09/09/2014).

Pottier G., Paumier J.-M., Tessier M., Barascud Y., Talhoët S., Liozon R., D'Andurain P., Vacher J.-P., Barthe L., Heaulmé V., Esslinger M., Arthur C.-P., Calvet A., Maurel C. & Redon H. 2008 – Atlas de répartition des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées. Les atlas naturalistes de Midi-Pyrénées, Nature Midi-Pyrénées, Toulouse. 126 p.

Manuscrit accepté le 10 septembre 2014



Juvenile de Lézard ocellé (*Timon lepidus*). 11 mai 2014, Octon (Hérault, 34). Photo : Bernard Dupont (<http://www.flickr.com/photos/berniedup>).

Juvenile of Jewelled Lizard (*Timon lepidus*). May 11th 2014, Octon (French department of Hérault). Picture: Bernard Dupont (<http://www.flickr.com/photos/berniedup>).